

2° INVESTING INITIATIVE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

2° INVESTING INITIATIVE

Association régie par les dispositions de la loi du 1^{er} juillet 1901

15 rue des Halles

75001 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association 2° INVESTING INITIATIVE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association 2° INVESTING INITIATIVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la provision pour litige détaillée en page 7 de l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 août 2024

SIRIS S.A.R.L.
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Emmanuel Magnier
Associé



Association ASSO 2° INVESTING INITIATIVE
15 RUE DES HALLES
75001 PARIS 1

ETATS FINANCIERS
DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	24 384	15 843	8 541	10 925	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	46		46	46	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	13 289		13 289	12 480	
TOTAL (I)	37 719	15 843	21 876	23 451	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	24		24	
	Autres créances	2 636 224		2 636 224	2 899 773
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	3 004 042		3 004 042	4 066 007	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	10 656		10 656	62 917
	TOTAL (II)	5 650 946		5 650 946	7 028 697
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	5 688 665	15 843	5 672 821	7 052 148	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			13 289	12 480	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents				- autorisés par l'organisme de tutelle	
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	5 016 090	(176 940)
	Résultat de l'exercice	(1 332 201)	5 193 030
	Total des fonds propres	3 683 889	5 016 090
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	3 683 889	5 016 090	
Provisions	Provisions pour risques	531 750	148 350
	Provisions pour charges		373 145
	Total des provisions	531 750	521 495
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	1 131 777	780 709
	Sur dons manuels affectés	117 114	130 943
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	1 248 892	911 653
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 657	394 992
	Dettes fiscales et sociales	119 490	136 276
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	17 144	69 640	
Produits constatés d'avance		2 002	
	Total des dettes	208 291	602 910
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		5 672 821	7 052 148
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(1 332 201,00)	5 193 029,93
(1) Dont à moins d'un an		208 291	602 910
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	30 648	30 624
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	40 699	(23 162)
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 262 533	986 051
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 129	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	229 341	334 517
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 877	98 610
Utilisations des fonds dédiés	1 109 973	702 499	
Autres produits	555	(88 636)	
Total des produits d'exploitation		2 677 755	2 040 503
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	1 174 624	1 523 105
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	41 336	88 809
	Salaires et traitements	655 449	655 639
	Charges sociales	283 938	281 530
	Dotation aux amortissements et dépréciations	4 756	2 935
	Dotation aux provisions	383 400	373 145
Reports en fonds dédiés	1 447 212	209 417	
Autres charges	1 936	335 873	
Total des charges d'exploitation		3 992 651	3 470 452
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 314 897)	(1 429 949)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 314 897)	(1 429 949)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	42 854	433
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	956	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		43 811	433
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		1 893
	Différences négatives de change	102	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		102	1 893
RESULTAT FINANCIER		43 708	(1 460)
RESULTAT COURANT avant impôts		(1 271 188)	(1 431 409)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	30 080	1 057
	Sur opérations en capital		7 315 159
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		30 080
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	80 958	690 777
	Sur opérations en capital		1 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	225	
	Total des charges exceptionnelles		81 184
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(51 104)	6 624 439
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		9 909	
TOTAL DES PRODUITS		2 751 645	9 357 152
TOTAL DES CHARGES		4 083 846	4 164 123
EXCEDENT ou DEFICIT		(1 332 201)	5 193 030
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code du Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 672 821** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 751 645** euros et un total **charges** de **4 083 846** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 332 201** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Description de l'objet social, des activités et des moyens mis en œuvre

L'association a pour objet de promouvoir la prise en compte des contraintes climatiques, écologiques et de développement durable et, plus largement, des besoins de financement à long terme de l'économie par les acteurs économiques et notamment le secteur financier, et par le cadre réglementaire associé.

L'association constitue pour les acteurs du secteur financier, les pouvoirs publics et, plus généralement, toute partie intéressée une structure de réflexion et de recherche, un lieu de contribution à l'élaboration des politiques publiques et d'action pour leur prise en compte, aux niveaux français, européen et international. L'association travaillera en particulier à lier les approches d'évaluation de portefeuilles d'investissement et de crédit, les stratégies d'allocation d'actifs et les mécanismes incitatifs, qu'ils soient internes aux institutions financières ou réglementaires.

Elle pourra être amenée dans ce cadre à mettre en œuvre des actions de vulgarisation, d'éducation, de formation et de mobilisation du public.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

Règles et Méthodes Comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation sur le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Frais d'études et logiciels acquis : 1 à 3 ans
- Agencements : 5 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier de bureau : 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les autres créances correspondent à des subventions à recevoir.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Impôts

Les impôts comptabilisés sur l'exercice concernent l'imposition des produits financiers relatifs aux placements en comptes à terme.

Provisions

La provision pour le litige Stanislas Dupré a été comptabilisée sur la base des informations disponibles et des recommandations des conseils de l'association.

- 197 250 : provision pour litige social
- 334 500 : provision pour le litige concernant la marque

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	35 970		2 597		14 183	24 384
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 970		2 597		14 183	24 384
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	46					46
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	12 480		809			13 289
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 526		809			13 335
TOTAL	48 496		3 406		14 183	37 719

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023	
		Dotations	Diminutions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	25 045	4 981	14 183	15 843
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 045	4 981	14 183	15 843	
TOTAL	25 045	4 981	14 183	15 843	

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	13 289	13 289	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	24	24	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	631	631	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 118 306	1 118 306	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 517 287	1 517 287	
Charges constatées d'avance	10 656	10 656		
TOTAL DES CREANCES		2 660 193	2 660 193	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	71 657	71 657		
	Personnel et comptes rattachés	31 076	31 076		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 398	56 398		
	Impôts sur les bénéfices	9 909	9 909		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	22 107	22 107		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
Autres dettes	17 144	17 144			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		208 291	208 291		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	148 350	383 400		531 750
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chgs sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	373 145		373 145		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		521 495	383 400	373 145	531 750
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		521 495	383 400	373 145	531 750
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			383 400	373 145	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	(176 940)	5 193 030			5 016 090
Excédent ou déficit de l'exercice	5 193 030	(5 193 030)		1 332 201	(1 332 201)
Situation nette	5 016 090			1 332 201	3 683 889
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 016 090			1 332 201	3 683 889

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			10 656
Abonnements / locations		9 488	
Assurances		1 168	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			10 656

--

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		1 122 993
Autres créances		1 122 993
<i>Ijss</i>	631	
<i>Subventions à recevoir</i>	1 118 306	
<i>Produits à recevoir</i>	4 057	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		88 245
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		30 321
<i>Factures non parvenues</i>	30 321	
Dettes fiscales et sociales		57 924
<i>Prov.congés à payer</i>	30 079	
<i>Prov. ch. soc. s/cp</i>	16 251	
<i>Formation continue</i>	11 593	

Effectif moyen

	31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		13	
Professions intermédiaires			
Employés			
Ouvriers			
TOTAL		13	

--

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
EUKI	58 158		58 158				
FITOP LIFE NGO	145 514		150 062			(4 548)	
UK PACT COLOMBIA EXTENSION	60 891		62 893			(2 002)	
LIFE IP AFFAP	139 831	515 000	469 949			184 882	
ADEME	323 480		95 828			227 652	
PIISA		185 625	15 530			170 095	
EUKI 2023- 2025		292 688	3 002			289 686	
FINROUND		269 220	3 218			266 002	
LEVEL EEI	52 824		52 824				
PIISA BRAZIL	10					10	
Contributions financières d'autres org.							
RMI 2022 - 2023	125 707		125 707				
RMI 2023- 2024		184 679	72 801			111 878	
IDB CHILE	5 236					5 236	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	911 651	1 447 212	1 109 972			1 248 891	

